

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-729289
13/10/2022

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 8063			
Société : RAN			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif		<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	
Nom & Prénom : AZIZ RHADIDJA			
Date de naissance : 13/05/1965			
Adresse : n° 65 lotissement EL FATH2 sidi Abdouf CA8A			
Tél. : Total des frais engagés : 5084,00 Dhs			
<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="flex: 1;"> <p>Cadre réservé au Médecin</p> <p>Cachet du médecin:</p> <p>Date de consultation :</p> <p>Nom et prénom du malade :</p> <p>Lien de parenté :</p> <p>Nature de la maladie :</p> <p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances :</p> <p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p> </div> <div style="flex: 1; margin-left: 20px;"> <p>Dr J. ZAJIM Ophthalmo Clinique de Casablanca 13, Rue des Papillons Oasis - Casa Tél : 0522 25 71 71 (SLC) - Fax : 0522 25 11 15 INPE : 091140186</p> </div> </div>			
<p>Age: 50 <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p>			
<p>Fait à : Casa Le : 11/10/2022</p> <p>Signature de l'adhérent(e): AZIZ</p>			

Authorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/01/2021	Visite de suivi Antibiotique		1000	INP 091140186 

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Tournisau	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACEUTIQUE AHD SARL JOSEPH ALIBALI Dr. Ali EL MAATROUF Sidi Maatrouf Casablanca Tel. Fax : 05 22 97 31 16 GSM : 06 61 60 54 68</i>	<i>11/10/22</i>	<i>294,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Partenaire	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
	2021 25/01/2021	Non				4390	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 26533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

**OPHTALMO CLINIQUE
DE CASABLANCA**



مختبر العيون
للدلار البيضاء

Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT221011150515

Casablanca le :
11 octobre 2022

AZIZ Khadja

(1U7100X2)

THÉALOSE

1 goutte 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 6 semaines

T = 290,00

PHARMACIE AHMED ALI
SARL AU
Dr. Ali EL JOUAIDI
Sidi Maârouf - Casablanca
Tél./Fax : 05.22.97.32.16
GSM : 06.61.60.54.68

Dr. J. ZAIM
Ophthalmologiste
Ophtalmologie de Casablanca
13, Rue des Papillons
Casablanca - Oasis - Casablanca
Tél. : 0522.25.11.71 (S.G.) - Fax : 0522.25.11.11
INPE : 091140186



Urgence 24/24

Sarl au Capital de 1 200 000,00 MAD - 13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca
Tél. (LG) : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 - Web : www.occ.ma

RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057



Maladies et Chirurgie des yeux - Laser - Angiographie - Lentilles de Contact



PT221011150515

Casablanca le :
11 octobre 2022

AZIZ Khadija

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets, Antireflets multi-couches, Filtre anti-lumière bleue

VL : OD = - 1.00 (- 0.50 à 65°)

OG = - 1.00

VP : ODG = Add : + 2.75

OPTIQUE ET VISION CASABLANCA
N° 3 Résidence El Kadima - Rue Afif Bey
El Jadida - Tizi Ouzou - RC : 52925
Casablanca - Tel : 0522.231328

Dr J. ZAITI
Ophtalmologiste
13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca
Tel. : 0522.257171 (S.G.) - Fax : 0522.251115
INPE : 0911.40156

Urgence 24/24

Sarl au Capital de 1 200 000,00 MAD - 13, Rue des Papillons - Oasis - Casablanca

Tél. (LG) : 05.22.25.71.71 - Fax : 05.22.25.11.15 - Web : www.occ.ma

RC : 416933 - I.F : 1051442 - T.P : 34788018 - C.N.S.S. : 6448395 - I.C.E. : 002077199000057



Casablanca le : Mai 2011

BON DE REGLEMENT

Reçu de

Mme Aziz Khatib

La somme de : Quatre cent Dhs
400.00Dhs

Pour : Consultation+k10 fond d'œil

Cachet et signature

Dr J. ZAIM

Ophtalmologiste

Ophtalmo Clinique de Casablanca
13, Rue des Papillons Oasis - Casa
Tél : 0522 25 71 71 (LG) - Fax : 0522 25 11 15
INPE : 091140186

Urgence 24/24

Information client

Date de la facture : 07/11/2022

Numéro de facture : 157

- Nom & Prénom : Aziz Khadija
- Téléphone : 0662775113
- E-mail :

Dernière réfraction

#	Sphère	Cylindre	Axe	Addition
Oeil droit	-1.0	-0.5	65	+2.75
Oeil gauche	-1.0			+2.75

Liste des produits

	Description	Quantité	Sous Total TTC
Monture <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Métal	• Monture	1	1090.0
Verre	• / VERRE_ORGANIQUE • / PROGRESSIF • / 1.5 • / UV_MASSE	2	3300.0

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre mille trois cent quatre-vingt-dix Dirhams	Total HT	3658.33
	TVA (20%)	731.67
	Total TTC	4390.0

OPTIQUE ET VISION CASABLANCA
 N°3 Rés Jacinth Rue Ahmed
 El Kadmiri Quartier Val Fleur
 Casablanca - RC : 529259
 Tél : 0522-231328

Optique et Vision Casablanca

Société à responsabilité limitée, Capital de 10 000 DH

SIEGE SOCIAL : LOCAL COMMERCIAL N°3 RUE AHMED EL KADMIRI QUARTIER VAL FLEURI RES JACINTH
QUARTIER MAARIF - CASABLANCA / Tél: 0522-23-13-28

IF : 50555531 | RC : 529259 | ICE: 003006247000058 | TP : 34702816 | INPE : 065037376